

CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

11 rue de la Baume - 75008 PARIS - tél. 01.53.83.47.47 - fax 01.53.83.48.48

Paris, le 2 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CAF demande au Ministre une politique de gestion des risques efficace et ambitieuse

Ce matin, les Présidents des organisations membres du CAF (Conseil de l'Agriculture Française) ont rencontré, à leur demande, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Face à la multiplication des phénomènes climatiques et à l'accroissement de l'intensité des accidents, le CAF a rappelé l'importance de pouvoir accompagner les agriculteurs par une politique ambitieuse de gestion des risques. Mais au-delà de l'urgence de la réponse à apporter aux agriculteurs touchés par les orages ou les coups de chaleur récents, le CAF a présenté au Ministre ses propositions pour améliorer la résilience des exploitations agricoles. Cela nécessite :

- D'une part un panel d'outils allant de la prévention à l'épargne de précaution, en passant par la mutualisation de fonds ou l'amélioration de l'assurance, et
- D'autre part, de préparer la transition vers des systèmes plus résilients, en partant de l'exploitation et en l'accompagnant

Sur l'assurance, la profession agricole a demandé au Ministre d'étudier la mise en place d'un pool de co-réassurance en matière de risques climatiques impliquant une réassurance de l'Etat en vue de rendre les produits assurantiels plus efficaces et moins coûteux, et donc plus attractifs pour les agriculteurs.

Le CAF a noté avec satisfaction la volonté du Ministre d'avancer sur ce dossier et salue sa décision de mettre en place un groupe de travail répondant à ces objectifs. Il s'impliquera dans ces travaux pour qu'ils aboutissent dans les meilleurs délais.

Dans un contexte d'inquiétude sur l'avenir de l'agriculture française, liée notamment à un manque de compétitivité ou d'organisation collective, le CAF a également exprimé son souhait de redonner une ambition économique forte à la politique agricole de notre pays. Cette ambition nécessite, d'une part, de traduire concrètement les engagements des EGAlim afin que la valeur revienne enfin sur les exploitations et impose, d'autre part, une cohérence dans les politiques commerciales menées. Le CAF a alerté à ce titre sur les déséquilibres qui seraient générés sur certaines filières par l'actuel projet d'accord entre l'Union européenne et le Mercosur.

Afin de poursuivre ces échanges, une rencontre du CAF et du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sera dorénavant organisée chaque semestre. Elle permettra de favoriser des échanges qui se veulent constructifs.

- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
 - Jeunes Agriculteurs (JA)
 - Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA)
 - Coop de France
 - Fédération Nationale du Crédit agricole (FNCA)
 - Groupama Assurances Mutuelles
 - Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Membre Associé :
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)